

# Elections CAP/CCP à LA POSTE, un vote électronique qui s'est déroulé du 5 au 8 Décembre 2022

## Taux de participation :

**CAP Nationale**: 59.61%

CAP Locales (régionales): 59.88% CCP Locales: 49%

Elections cette année pour les représentants aux Commissions Administratives Paritaires (CAP pour les fonctionnaires) et Consultatives Paritaires (CCP pour les salariés en CDI).

Les élus dans ces commissions siègent sur des dossiers concernant des affaires de discipline mais aussi des demandes de reconnaissance en inaptitude ou invalidité, des demandes de reconnaissance d'une maladie professionnelle ou de temps partiel (thérapeutique ou pas) et recours sur appréciation entretien individuel annuel.

N'importe qui peut un jour avoir besoin de demander la réunion d'une commission pour faire valoir ses droits. Ce sont donc des élections très importantes pour l'ensemble du personnel.

**A LA POSTE** (Fonction Publique d'ETAT), seul le résultat aux CAP Nationales est pris en compte dans le calcul de la représentativité de la CGT dans la Fonction Publique.

C'est pourquoi, seuls les fonctionnaires avaient 2 votes à faire, un pour élire des représentants au national et un, pour élire des représentants en local. Sachant que le local regroupe plusieurs départements.

Le déroulement du scrutin a été scabreux. Plusieurs anomalies ont été portées au PV.

On peut dire que cette année, LA POSTE a littéralement volé les élections des postiers. L'authentifiant de vote (qui était un vrai code WI-FI à saisir) a été envoyé sur les boîtes mail PRO qui sont, pour la plupart des postiers, non utilisées et donc non activées ! On s'est retrouvé avec plusieurs collègues qui n'avaient que le code confidentiel, reçu celui-ci par courrier, et qui ne savaient pas où était l'authentifiant.

#### Il fallait donc rester très motivé pour participer à ce vote électronique.

Le syndicat départemental FAPT53 a été très sollicité toute la semaine des élections avec tous les couacs qui, pour la plupart ont été réglés grâce à l'intervention syndicale!

Un très bon travail collectif avec des camarades impliqués sur les sites de vote pendant les 5 jours a permis de faire voter un maximum de Mayennais. 80% des syndiqués FAPT ont voté lors de ces élections, il manque quand même les 20% restant!

#### Au national, la CGT passe 2<sup>ème</sup> ORGA (23.21%)

**derrière la CFDT (24.54%) pour 405 voix** contrairement à 2018 où la CGT était première ORGA devant la CFDT avec 55 voix de plus.

FO est 3<sup>ème</sup> ORGA (18.64%),

SUD 4<sup>ème</sup> avec 14.14%,

CFTC/CGC 5ème: 10.03% et

dernière orga: 6<sup>ème</sup> l'UNSA avec 5.44%

Nous progressons sur les catégories non cadres (considérés classe C) mais aussi agents de maîtrise/managers et cadres sup. Alors que nous perdons sur la catégorie non cadres considérée comme catégorie B.

Concernant la CFDT, elle perd des voix un peu partout sur chaque catégorie alors que la CFE/ CGC/CFTC progresse partout, notamment parce qu'elle a monté des listes dans chaque catégorie, contrairement à 2018.

<u>Au niveau régional, côté COURRIER (Facteurs et Agents de Production) le vote avait lieu dans les 5 départements des Pays de la Loire : 44, 49, 53 72 et 85 contrairement à 2018 où on était sur 3 départements : 49,53 et 72.</u>

La CGT est première ORGA avec 31.30%,

SUD est 2<sup>ème</sup> avec 25.46%,

FO est 3<sup>ème</sup> avec 17.52%,

CFDT arrive 4<sup>ème</sup> avec 14.65%,

CFE/CGC/CFTC: 2.98% et

CFTC toute seule: 0.51%

Nous n'avons pas réussi à monter une liste pour les agents de maîtrise/ chefs d'équipe au COURRIER pour les salariés du privé, c'est la CFE/CGC/CFTC qui a 2 élus, derrière la CFDT (2 élus).

Concernant notre département, nous n'avons plus qu'une élue : **Amélie BOISSON** qui est élue dans la catégorie non cadre (considérée catégorie B) ! Contrairement à 2018, où en Mayenne, nous comptions 5 élus CAP/CCP pour les 3 départements 49, 53 et 72.

Les périmètres depuis 2018 ont évolué, nous passons de 3 départements (49, 53 et 72) en 2018 à 5 en 2022. Il faut s'attendre à moins de proximité avec des instances qui vont se réunir soit à Nantes soit à Angers.

<u>Au niveau régional, côté Branche Grand Public Numérique (bureau de poste et bancaire) le vote avait lieu dans 4 départements : 37, 49, 53 et 72.</u>

La CGT garde sa 2<sup>ème</sup> place avec 33.54%

CFDT est 1<sup>ère</sup> avec 37.04%

FO 3<sup>ème</sup> ORGA avec 19.34%

Et CFE/CGC/CFTC: 10.08%

Tous ces résultats ne peuvent que nous alerter et nous mettre en garde pour la mise en place du CSE à LA POSTE d'ici Octobre 2024. Notre représentativité dans ce CSE est en jeu!

Nous avons un lourd travail de terrain à mener en local pour arriver à convaincre les collègues de mieux voter la prochaine fois, un gros travail à faire encore auprès de la catégorie cadres/ encadrants/ managers/ chefs d'équipe sans oublier les catégorie B.

Travail aussi de conviction à mener auprès des collègues, qu'il est important de voter. On remarque notamment que les collègues en CDI ont moins participé à ces élections par rapport à leurs collègues fonctionnaires.

Pour info, les cadres supérieurs (fonctionnaires comme CDI) votaient pour des représentants nationaux. Pas de CAP/CCP en local (en région) pour les cadres supérieurs.

# Résultats ELECTIONS CAP/CCP ORANGE du 5 au 8 Décembre 2022

### Taux de participation :

**CAP**: 59.36% **CCP**: 44.45%

Cadres: 61.48% Cadres: 49.21%

Non cadres: 56.56% Non cadres: 36.01%

Cadres Sup: 61.75%

Il reste des fonctionnaires chez Orange d'où l'organisation de ces élections qui incluent les salariés en CDI avec l'organisation d'un vote aux CCP. Les prérogatives de ces commissions sont les mêmes qu'à LA POSTE : discipline, reconnaissance invalidité/inaptitude, temps partiel, appréciation individuelle.

Le vote électronique a démarré avec 2h de décalage par rapport à l'horaire prévu et a donc été prolongé de 2h le dernier jour.

Le scrutin était national, la CGT arrive 3<sup>ème</sup> ORGA avec 20.79% avec une perte de 3 points par rapport à 2018, elle perd sa place de 2<sup>ème</sup>.

CFDT/UNSA est 1ère ORGA avec 26.91%

CGC/CFTC: 22.52%

FO: 12.39%

SUD: 17.03%

**Perte totale de proximité pour ces instances chez ORANGE**, la plupart des agents et salariés ont voté pour des collègues qu'ils ne connaissent pas et qui se trouvent aux quatre coins de la France.